

SUNDEP INFOS

LA BRÈVE DU SYNDICAT SOLIDAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Ils nous prévoient une révolution copernicienne, rien de moins, modestes. Qui donc ? Pap Ndiaye, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, et Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique. Seraient-ils sur la même longueur d'onde ? L'un prétend augmenter le salaire des enseignants en instituant une revalorisation salariale au mérite, en faisant fi au passage des inégalités homme-femme, et le second, « confiant malgré les difficultés », crie au « banco ! », certain que la vision individualiste développée dans l'enseignement privé est la voie à suivre dans la nébuleuse que constitue l'Éducation nationale actuellement. De quoi modifier la trajectoire de l'astéroïde qui risque de changer l'orbite d'un monde de l'éducation qui ne tourne déjà plus très bien depuis longtemps ? À suivre.

Répression syndicale dans l'enseignement public : tout notre soutien à Kai Terada !

Muté dans « l'intérêt du service », notre camarade Kai Terada, enseignant dans l'académie de Créteil mais également co-secrétaire départemental de SUD Éducation est victime d'une grossière entreprise de répression anti-syndicale à peine déguisée.

Après réception, dès la rentrée, d'une notification de suspension de quatre mois, sans motif, Kai Terada se voit remettre son arrêté d'affectation dans un nouvel établissement fin septembre. Les raisons invoquées ? Son militantisme qui déborderait l'exercice normal d'une activité syndicale...normale.

Incompréhensible ! Notre camarade de Sud Éducation a, lui, bien cherché à comprendre... Après avoir été reçu à plusieurs reprises au rectorat, à la DSDEN et au Ministère, rien ne lui a été dit. C'est purement scandaleux ! Kai Terada n'est ni le premier ni le seul. Des années que ces procédures dans « l'intérêt du service » s'enchaînent et se déchaînent vis-à-vis de bastions syndicaux. Hasard ou coïncidences ?

Comment soutenir notre collègue ? Sur le plan juridique, des actions sont en cours, de manière individuelle avec un référé-suspension et un recours contre décision qui seront sous peu déposés.

En attendant, poursuivons nos initiatives de soutien sur les réseaux sociaux, avec la campagne d'envoi de selfies, en participant à la caisse de solidarité et la pétition lancée par les collègues de Joliot-Curie :

sudeducation92ouvaton.org

Le beurre, l'argent du beurre et quoi de plus monseigneur ?

Responsabiliser les acteurs et actrices de terrain, fonctionnement centré sur l'établissement, voilà deux des mantras répétés par E. Macron lors de cette rentrée, et récités à la manière d'un chapelet, fin septembre dernier, par Philippe Delorme, à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée. Mais pour autant la messe n'est pas dite. Le secrétaire général de l'enseignement catholique déplore, chiffres à l'appui, « une petite rentrée » en termes d'effectifs. Alors forcément, coupables il y a, du Covid-19 à la guerre en Ukraine : « ...le poids de la crise financière touche des familles pour certaines déjà fragilisées par la crise sanitaire qui ont renoncé à inscrire leurs enfants dans nos établissements - voire qui les ont désinscrits pendant l'été, ne pouvant faire face aujourd'hui aux coûts de restauration, aux coûts de transports scolaires..., lesquels, à quelques exceptions près et à la différence du public, ne sont pas pris en charge par les collectivités et incombent entièrement aux familles. »

Et à partir de là, le responsable du Sgec revêt sans honte le manteau du mendiant qui réclame l'obole de l'État en n'hésitant pas à agiter le chiffon rouge de la discrimination, de l'iniquité induisant l'existence de deux catégories d'enfants, de collégiennes, de lycéennes.

En posant la question du statut de l'immobilier scolaire, dont les murs sont les seuls remparts privés de cet enseignement sous contrat déjà très subventionné par l'État, P. Delorme n'est-il pas en train de se convertir au credo du SUNDEP Solidaires : un système unique d'éducation publique en France ?

Lycée professionnel : vers sa dernière réforme ?

L'exécutif souhaite une « transformation profonde » des lycées professionnels passant par le développement « des temps de stage d'au moins 50 % » afin de « réarrimer très en profondeur et en amont le lycée professionnel avec le monde du travail ». Une réforme à laquelle E. Macron tient beaucoup et, pour la mettre en place, le chef de l'État souhaite aussi « recruter davantage de professeur·es associé·es issu·es du monde professionnel qui verra sa place renforcée dans les conseils d'administration » et « préparer les jeunes à la recherche d'emploi avant la fin de leurs études ».

Sans établir aucun bilan de la réforme précédente, on ne change toujours pas de méthode du côté du gouvernement en imposant une vision, floue certes, mais toujours forte de la seule antienne répétée à l'envi : plus d'apprentissage ! Or en augmentant le nombre d'apprenti·es dans les lycées, on diminue de manière drastique le temps scolaire : c'est mécanique.

Ainsi, cette baisse va induire automatiquement des répercussions non négligeables sur l'emploi des professeur·es de LP. Lorsque l'on se souvient de la manière dont ont été traité·es les collègues de Gestion-Administration, il y a de quoi s'inquiéter.

De même, au lieu de mettre en place une politique pérenne visant à renforcer l'orientation par l'embauche de personnels qualifiés, le gouvernement envisage d'imposer dès la 5^e un dispositif « Avenir » à l'occasion duquel de très jeunes élèves vont découvrir à raison d'une demi-journée par semaine des métiers et des entreprises.

Si de nombreuses questions traversent depuis très longtemps l'enseignement professionnel en France et particulièrement celle de l'équilibre entre les enseignements généraux, garants d'une solide éducation intellectuelle, et la formation pratique, nous devons continuer à réaliser que son avenir relève d'enjeux politiques et philosophiques majeurs. Soit le choix est fait du maintien d'une responsabilité étatique dans cette filière, au nom du service public ; soit on opte pour sa délégation au secteur économique, au risque d'ajuster une formation à une demande du marché et de sacrifier la dimension intellectuelle de la scolarité. Au SUNDEP, notre choix est évident.

Le 18 octobre prochain, ne restons pas indifférent·es et manifestons à l'appel de presque toutes les OS du public et du privé réunies !

2 ans déjà...

« Minute de silence, échange ou encore séquence pédagogique » : les établissements scolaires sont invités par le ministère de l'Éducation nationale à rendre hommage vendredi 14 ou lundi 17 octobre à l'enseignant d'histoire-géographie Samuel Paty, deux ans après son assassinat pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet.

Les juges d'instruction antiterroristes ont clôturé le 6 octobre leurs investigations. Si 14 personnes ont été mises en examen au cours de l'enquête, rappelons que, malgré les sonnettes d'alarme actionnées, aucune protection fonctionnelle n'avait été proposée par l'Éducation nationale au professeur.

Au SUNDEP Solidaires, nous soutenons toujours plus haut et plus fort que le principe de laïcité ne doit en aucun cas être remis en cause !

À partir du 17 octobre...

C'est le début de la distribution dans vos établissements respectifs de la notice de vote, véritable sésame qui vous permettra de glisser les bulletins du **SUNDEP Solidaires** dans les deux urnes électroniques auxquelles vous aurez accès !

Vous voterez ainsi pour des élu·es de terrain, des élu·es qui ne lâchent rien !

Des élu·es qui vous informent, qui vous accompagnent et qui vous défendent auprès de vos hiérarchies.

Le vote est électronique et il suffit de deux clics sur nos logos pour élire ces élu·es là... alors n'hésitez surtout pas, vous ne le regretterez pas !

